



Déclaration de la CGT Educ'action au CTM 17 décembre 2014

Dans l'Education nationale, déclarée secteur prioritaire par le gouvernement, il n'y a pas eu de miracle depuis 2012.

Face à la hausse démographique, le gouvernement se contente de maintenir le taux d'encadrement.

Le coefficient P/E national en 2014 est inférieur à celui de 2011.

Voilà pourquoi les enseignants n'ont pas vu grand-chose changer dans leur quotidien depuis 2012.

Sur le terrain, la désillusion ressentie par nombre d'enseignants est une réalité.

Rappelons que Xavier Darcos et Luc Chatel ont fait disparaître 80 000 postes entre 2007 et 2012.

Madame la ministre a beau se féliciter d'avoir pu obtenir 1 milliard d'euros supplémentaires pour l'éducation en 2015, sur le terrain, cela fera, en moyens, juste de quoi maintenir le taux d'encadrement face à une démographie en constante augmentation et appliquer la réforme des zones d'éducation prioritaires.

Les commentaires du projet de loi de finances précisent bien, d'ailleurs, que les moyens nouveaux du secondaire et du primaire seront consacrés à la couverture des besoins liés à l'augmentation prévisionnelle des effectifs des élèves et à la mise en œuvre du plan pour l'Education prioritaire et dans le premier degré à l'amélioration du dispositif de décharge des directeurs.

Il y aura moins d'enseignants dans les écoles à la rentrée 2015 qu'il n'y en avait lors du dernier exercice budgétaire mené par la droite en 2011.

Pour ce dernier CTM de l'année avant l'installation des instances élues aux élections du 4 décembre 2014, il nous semble nécessaire de faire quelques constats.

Si nous avons noté une élévation du taux de participation par rapport aux élections de 2011, celui-ci est très inférieur à celui qui avait été obtenu lors des élections de 2008.

La chute brutale du taux de participation observée en 2011 n'a pas été corrigée.

Il serait erroné de traduire celle-ci uniquement comme étant la conséquence d'un affaiblissement du syndicalisme dans notre ministère.

Le mode de scrutin électronique contribue, de façon évidente, à affaiblir la représentativité des organisations syndicales dans un ministère qui représente à lui seul 20 % de l'ensemble des fonctionnaires.

Les ministres de l'Éducation n'ont tiré aucune leçon du fiasco des élections professionnelles de 2011, où le taux de participation avait chuté de plus de 20 % par rapport aux élections précédentes dans les principaux corps du ministère de l'Éducation nationale.

C'est la raison pour laquelle nous demandons toujours qu'une analyse critique et un bilan du vote électronique soient menés.

Nous demandons toujours, pour les prochaines élections, le retour à un vote à l'urne.

Dans notre ministère, depuis quelques semaines, des luttes ont été engagées dans plusieurs académies pour le maintien d'établissements en Education prioritaire. Pour la CGT Educ'action, l'Éducation prioritaire doit être un moyen de donner plus à ceux qui ont moins.

La liste fermée établie à partir de critères subjectifs, dans un budget contraint, nie les réalités du terrain.

Pour la CGT Educ'action, aucun EPLE ni aucune école ne doivent sortir de l'Éducation prioritaire.

C'est la raison pour laquelle nous soutenons les luttes qui ont déjà été engagées et que nous avons appelé à la mobilisation le 17 décembre.

Nous demandons que le comité technique ministériel soit informé de toutes les mesures concernant l'Education prioritaire, qui seront mises en œuvre à la rentrée 2015, nous souhaitons en particulier que la situation des lycées soit clarifiée.

Aujourd'hui se tient la dernière séance du CTM élu en 2011, nous ne pouvons que faire le constat que la qualité du dialogue social doit être améliorée.

Il nous semble anormal que des textes rejetés à une très large majorité ne fassent l'objet d'aucune révision ou que des amendements adoptés à l'unanimité des organisations syndicales ne soient pas retenus par l'administration.

Nous souhaitons que ces remarques puissent être prises en compte dans le fonctionnement du nouveau comité technique élu.